

Informations clés

Journée RSDA de droit de la SA 2023

Date: mercredi 27 septembre 2023

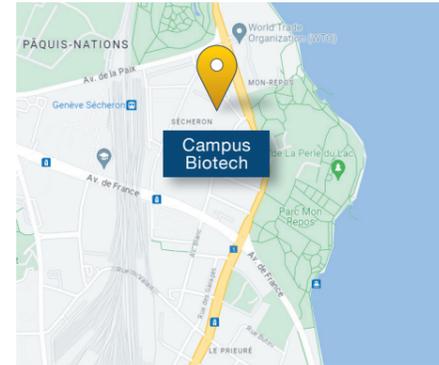
Inscription: www.szw-tagung.ch

Organisateur: Schulthess Juristische Medien AG
Zwingliplatz 2
Postfach 2218
CH - 8001 Zürich
Tel.: 044 200 29 29
Fax: 044 200 29 98
veranstaltungen@schulthess.com

Frais de participation: Les frais de participation réguliers s'élèvent à CHF 490.-plus 7,7 % de TVA.

Conditions préférentielles: Abonnés de la RSDA et du bulletin actuel profitent - d'un rabais de 15 % au frais d'inscription. 15% de rabais sur le prix normal en cas d'inscription de trois personnes ou plus d'une même entreprise. Le rabais est accordé à partir de la 3e inscription. Les rabais ne peuvent être cumulés.

Accès: Biotech Campus, Genève
Chem. des Mines 9
1202 Genève



Schulthess Forum

Journée RSDA du droit de la SA 2023

Société anonyme : défis de la
digitalisation et de la durabilité

mercredi 27 septembre 2023
Campus Biotech, Genève

Conditions de participation

Après réception de votre inscription, vous recevrez une confirmation d'inscription et une facture que vous devrez régler dans les 30 jours sans déduction. Si vous annulez par écrit jusqu'à 4 semaines avant l'événement, 90.00 CHF plus TVA seront facturés. Des frais de traitement par personne seront facturés. Passé ce délai, la totalité des frais de participation est due. Cela vaut également pour les absences ou les annulations le jour de l'événement. Il est possible de remplacer gratuitement le participant inscrit. Si l'organisateur annule l'événement, les frais de participation seront remboursés. Aucune autre réclamation ne peut être formulée.

www.szw-tagung.ch

S'inscrire maintenant : www.szw-tagung.ch

Partenaires média



Organisateur



Société anonyme : défis de la digitalisation et de la durabilité

Le droit des sociétés anonymes est aussi confronté aux défis actuels que sont la digitalisation et la durabilité.

Le thème de la durabilité occupe la plupart des sociétés anonymes. Certaines maintenant ont l'obligation d'établir un rapport sur les questions non financières voire des obligations de diligence en matière des minerais et de métaux provenant de zones de conflits et en matière de travail des enfants. Comment concrètement établir un tel rapport et respecter les devoirs de diligence imposés par la loi? Quels sont les risques en cas de fausses informations?

La loi prévoit désormais la possibilité d'utiliser des moyens numériques tant pour mener une assemblée générale que pour émettre des titres de participation ou de dette. Toutefois, avant d'opter pour ces moyens ou d'y renoncer, il convient de comprendre le cadre légal, les possibilités qu'il offre et ses avantages et désavantages.

De plus, cette journée permettra d'explorer des nouveautés législatives en droit de la société anonyme et faire le point sur le cadre juridique régissant les transactions avec des parties liées après l'entrée en vigueur du nouveau droit de la société anonyme et la révision du Code suisse de bonnes pratiques pour la gouvernance d'entreprise. Enfin, nous aurons aussi l'opportunité d'approfondir la question de l'impact des sanctions internationales sur les obligations d'identifier les ayants-droits économiques du droit de la société anonyme.

Inscrivez-vous dès maintenant pour être sûr de participer à cette manifestation importante.

Modération



Rashid Bahar
Prof. Dr. en droit, LL.M.,
associé,
Université de Genève,
Advestra



Isabelle Chabloz
Prof. Dr., LL.M.
Professeure ordinaire
Université de Fribourg



Dr. Jacques Iffland
Docteur en droit, avocat,
associé de Lenz &
Staehelin, Président de la
Capital Markets and
Technology Association
(CMTA)



Aline Darbellay
Prof. Dr. iur., LL.M.
Université de Zurich



Vincent Kaufmann
Directeur
Ethos



Giulia Neri-Castracane
Professeure associée au département
de droit commercial,
Université de Genève



Rita Trigo Trindade
Professeure ordinaire au département de droit
commercial
Université de Genève



Xenia Karametaxas
Dr. iur., Policy Advisor Sustainable Finance,
Swiss State Secretariat for International
Finance, Lecturer at the faculty of Law
University of Zurich



Guy Mustaki
Prof. Dr., Avocat associé de l'Etude CBWM &
Associés, Président et membre de conseils
d'administration et de fondations
Université de Lausanne



Isabelle Romy
Prof. Dr., Avocate, partenaire
Kellerhals Carrard



Kirsten van Rooijen
Head of Continental Europe
Computershare

Des intervenant es du monde académique et de la pratique vous attendent

Programme

mercredi 27 septembre 2023, Campus Biotech, Genève

08:45 - 09:15	Enregistrement et café
09:15 - 09:20	Bienvenue Isabelle Chabloz
09:20 - 10:30	Exposé Assemblées générales virtuelles Vincent Kaufmann, Guy Mustaki et Kirsten van Rooijen, animées par Giulia Neri Castracane
10:30 - 11:00	Pause
11:00 - 11:30	Exposé Dernières nouveautés en droit de la SA Isabelle Chabloz et Rita Trigo Trindade
11:30 - 12:00	Exposé Actualités législatives ESG Xenia Karametaxas
12:00 - 12:30	Exposé Mise en œuvre des obligations de reporting sur les questions non financières et les obligations de diligence Isabelle Romy
12:30 - 13:30	Pause de midi
13:30 - 14:40	Exposé Rapport pratique : comment mettre en œuvre les obligations de rapport sur les questions non financières et les obligations de diligence raisonnable dans l'entreprise ? Olivier Merkt
14:40 - 15:20	Exposé Responsabilité pour des informations fausses ou trompeuses en matière de durabilité Aline Darbellay
15:20 - 16:00	Panel Table ronde sur le thème ESG et questions du public Aline Darbellay, Xenia Karametaxas, Isabelle Romy et SGS, animées par Rashid Bahar
16:00 - 16:30	Pause
16:30 - 17:00	Exposé Transactions avec des parties liées (related-party transactions) Rashid Bahar
17:00 - 17:30	Exposé Identification des actionnaires – L'impact des sanctions internationales et de la digitalisation Jacques Iffland
17:30	Clôture de la journée Rashid Bahar